

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU JEUDI 16 MARS 2017

Le Chef d'Établissement ouvre la séance à 17h00.

Le quorum étant atteint (17/21), il fait circuler la feuille de présence et tient à excuser l'absence de Max BAQUIAN, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle ainsi que les représentants de l'Institut Français, retenus pour la préparation de la semaine de la Francophonie.

Deux personnes, retenues par des obligations de service, sont arrivées à 18h00, portant le nombre de participants à 19.

Le Chef d'Établissement rappelle les modalités d'adoption et de diffusion des procès-verbaux des Conseils d'Établissement adoptées lors du 1er Conseil d'Établissement.

Le Chef d'Établissement propose de commencer la séance en rappelant l'ordre du jour :

1. Calendrier des examens 2017
2. Calendrier scolaire 2017-2018
3. Rentrée 2017-2018 : point d'information
4. Budget 2017
5. Aménagements et travaux
6. Demande de subventions
7. Projets pédagogiques : bilan et perspectives
8. Questions diverses

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité :

POUR : 17	ABSTENTIONS : 0	CONTRE : 0
-----------	-----------------	------------

### 1 : CALENDRIER DES EXAMENS 2017

Le Chef d'Établissement rappelle les dates des différents examens : BAC, épreuves finales et anticipées de première, DNB et certifications d'anglais.

Il précise que, pour la première fois, l'épreuve de l'option Arts du BAC se déroulera à Porto.

Toutes les dates des examens sont consultables sur le document PDF en annexe

Le proviseur décrit ensuite le nouveau Diplôme National du Brevet (DNB). Celui-ci se décline comme suit :

- un contrôle continu portant sur 8 domaines transversaux. En fonction des résultats durant la totalité du cycle 4 les élèves obtiendront jusqu'à 400 points.

- un examen en 3 épreuves (2 écrits, 1 oral). Chaque épreuve rapportant au maximum 100 points.

Pour valider le DNB un élève a besoin d'obtenir un total d'au moins 350 points. Chaque élève connaîtra son score au contrôle continu avant les examens.

Des informations concernant le nouveau DNB sont consultables sur le document PDF en annexe

## 2 : CALENDRIER SCOLAIRE 2017-2018

Le Chef d'Établissement rappelle les impératifs à prendre en compte dans l'élaboration du calendrier scolaire (respect du rythme français, de l'alignement sur la Péninsule ibérique pour le calendrier des formations...)  
Deux calendriers ont été proposés aux différents partenaires qui, après consultation, ont montré une préférence pour l'option 2.

Le projet a été soumis au vote ; aucune objection ou abstention ne s'étant manifestée, la version 2 du calendrier est adoptée à l'unanimité.

POUR : 17	ABSTENTIONS : 0	CONTRE : 0
-----------	-----------------	------------

Ce projet de calendrier va être communiqué par l'équipe de direction à l'IEN de Madrid puis sera envoyé à l'AEFE pour validation.

## 3 : RENTRÉE 2017-2018 : POINT D'INFORMATION

Le Chef d'Établissement commente une présentation PowerPoint des données de rentrée en rappelant que les inscriptions ne sont pas clôturées et qu'il s'agit donc de données non définitives.

Néanmoins, à ce jour, la tendance serait à l'augmentation d'une unité pour le primaire et à l'augmentation de 2 unités pour le secondaire.

L'équipe de direction indique qu'elle ne peut, pour l'instant, avoir de vision plus fine de la structure pédagogique de l'an prochain à cause du faible taux de réinscription des élèves déjà scolarisés. Le Chef d'Établissement rappelle l'importance de cette démarche.

*Toutes les données disponibles à ce jour sont consultables sur le document PDF en annexe*

## 4 : BUDGET 2017

Le budget 2017 est présenté par la Directrice Administrative et Financière qui en indique les grandes lignes :

1. Une augmentation de 1,9% sur les frais de scolarité.
2. Une augmentation de la masse salariale de 9%.
3. Un maintien du taux participation à la rémunération du personnel Résident à 45% mais une prise en compte de la nouvelle prime ISAE pour les enseignants résidents du primaire.

La Directrice Administrative et Financière poursuit la description du budget en détaillant les différents postes de ressources et de dépenses.

La Directrice Administrative et Financière conclut en précisant que le budget prévisionnel pour 2017 est à l'équilibre.

*Toutes les données concernant la présentation du budget sont consultables sur le document PDF en annexe*

## 5. AMÉNAGEMENTS ET TRAVAUX

La Directrice Administrative et Financière se félicite de la fin des travaux enclenchés l'été dernier. Le terrain multisports devrait être opérationnel très prochainement.

De nouveaux aménagements sont prévus :

- rénovations des huisseries pour les bâtiments B et C
- réfection de la cour du bâtiment B.

Le parc informatique sera également complété :

- remplacement de tous les ordinateurs du bâtiment D
- achat de 17 ipads pour le primaire
- achat de 2 ordinateurs portables.

Le détail des travaux et aménagements prévus est consultable sur le document PDF en annexe

## 6. DEMANDE DE SUBVENTIONS

La Direction indique que le projet de rénovation des huisseries des bâtiments B et C sera subventionné par l'AEFE à hauteur de 30%.

L'établissement bénéficiera également de deux subventions des réserves parlementaires pour le terrain multisports et les équipements informatiques.

Des précisions sur les subventions sont consultables sur le document PDF en annexe

## 7. PROJETS PÉDAGOGIQUES : BILANS ET PERSPECTIVES

La Direction rappelle que les sorties et voyages avec nuitées s'inscrivent toutes dans le parcours culturel du LFIP.

Concernant les portes ouvertes, Le Proviseur remercie la municipalité de Gaia pour sa collaboration. La mairie a permis la mise en place, à Gaia, d'une campagne d'affichage pour les portes ouvertes du LFIP.

Dans les projets particuliers, il est à noter qu'à l'occasion de la FOMA de Lisbonne une équipe de 4 élèves du Lycée fera une couverture radiophonique de l'événement.

Le projet avec l'Association "CASA" est également salué par l'ensemble des membres du Conseil d'Établissement. La Direction du LFIP rencontrera très prochainement cette Association.

Des informations détaillées concernant les voyages scolaires et les projets pédagogiques sont consultables sur le document PDF en annexe

## 8 QUESTIONS DIVERSES

### I - Questions diverses des élèves

1. Les élèves voudraient savoir pourquoi il leur est interdit d'utiliser le portable dans les couloirs. Les élèves voudraient demander à avoir l'autorisation de pouvoir écouter de la musique pendant les permanences.

Extrait du RI ARTICLE 11

*L'usage des systèmes d'écoute musicale et téléphones portables est interdit lors de toutes les activités pédagogiques et à l'intérieur des bâtiments pour tous les élèves. Le téléphone portable doit être éteint et rangé au fond du sac. En cas de non-respect de ces consignes l'élève s'expose à la sanction des adultes. Les parents sont invités à ne pas encourager leurs enfants à apporter de tels objets au lycée.*

2. Les élèves se sont plaints de la température froide des laboratoires et ont demandé à améliorer le chauffage.

*Le problème est connu du service logistique. Une intervention d'un chauffagiste est prévue. Tout est mis en œuvre pour que ce souci soit réglé.*

3. Les élèves voudraient savoir si l'arrêt des notes signifie que toutes les notes doivent être avant cette date ou si elles peuvent n'être données que le jour du Conseil de Classe. Les élèves se plaignent qu'il y a plusieurs notes qui ne sont données que le jour du conseil.

*L'arrêt des notes signifie que les devoirs faits après la date arrêtée seront comptabilisés au titre du trimestre suivant et permet aussi au professeur principal de préparer au mieux le Conseil de Classe. Le cas évoqué doit rester du domaine de l'exceptionnel et réglé en accord avec le professeur concerné. Si le problème est récurrent, il est nécessaire d'en informer le Professeur Principal et la Direction.*

4. Les élèves voudraient demander à ce qu'il y ait plus d'imprimantes dans le bâtiment Collèges/Lycée.

*Non, il n'est pas prévu d'installer des imprimantes supplémentaires.*

5. Les collégiens voudraient utiliser le terrain de volleyball pendant la récréation du mercredi et demandent si le matériel nécessaire pourrait être installé pour ce jour-là.

*L'organisation logistique sera difficile car il ne faut pas oublier que le terrain est aussi utilisé par les enfants de primaire. Le chef d'établissement rappelle en parallèle qu'il a été proposé aux élèves du collège lycée de monter une véritable équipe de volley sous la conduite de M Oliveira. Le nouveau terrain de basket devrait permettre de diversifier les activités sur la récréation.*

6. Les élèves demandent si l'installation d'une ou deux tables de ping-pong extérieur pourrait être envisagée.

*C'est tout à fait possible. Un projet d'installation d'une deuxième table est à réaliser par les élèves en prenant en compte le fait de ne pas confisquer trop d'espaces communs.*

7. Les élèves de 6<sup>ème</sup> des salles du rez-de-chaussée se sont plaints de problèmes de ventilation.

*Cf question 12 des parents d'élèves*

## **II - Questions diverses des enseignants**

8. Projet mobilité en Seconde: Quel est au juste le cahier des charges pour les élèves qui y participent (certains profitent du flou pour esquiver leurs obligations) ? Quelles sont les dates précises de départ et de retour de nos élèves et de ceux qui arrivent ? Pourrait-on rediscuter ce projet avec l'ensemble des équipes de seconde ?

*Les dates des échanges ont été choisies en accord avec les autres établissements et les disponibilités des familles d'accueil. Nous devons encore accueillir 2 élèves de Vienne, Mathias du 25/03 au 15/04 et Lucas du 29/04 au 20/05. En PJ, le tableau récapitulatif des échanges qui a été envoyé aux collègues le 13/12, environ un mois avant l'arrivée des premiers élèves, exception faite pour Buenos Aires dont l'arrivée s'est faite juste au retour des vacances de Toussaint.*

*Le Proviseur Adjoint ajoute qu'un bilan a été fait le mercredi 15 mars avec les autres établissements pour essayer d'améliorer ce projet notamment sur la partie pédagogique où il est encore possible de renforcer le lien entre les équipes pédagogiques pour assurer un suivi des enseignements. Sur le plan personnel, les élèves ont tous été enchantés par cette expérience et en sont tous ressortis plus autonomes et responsables.*

9. Salle des professeurs et salle informatique : Quand pourrions-nous avoir une vraie salle des profs ? A défaut de salle des profs, serait-il possible que les professeurs aient des casiers pour déposer leurs affaires (photocopies, manuels) dans le bâtiment D? Aurons-nous un jour une salle informatique ? Si oui, quand ?

*Il existe aujourd'hui une salle des professeurs du Secondaire qui a été entièrement aménagée à la rentrée 2017. L'évolution du LFIP et de sa structure nous amène à nous questionner sur la nécessité de banaliser les salles pour les élèves, de créer des pôles pédagogiques et de récupérer pour ce faire le plus de salles disponibles. Nous avons donc envisagé de fusionner les deux salles des professeurs du Primaire et du Secondaire pour 2017-2018. C'est une piste de travail qu'il faut envisager avec beaucoup de sérieux par anticipation. Un groupe de travail inter degré devra se mettre en place pour réaliser les aménagements nécessaires si nous allons au bout de notre réflexion. La structure n'étant pas consolidée pour l'instant, nous ne pouvons pas nous déterminer définitivement pour ce choix. S'il y a fusion des salles des professeurs, nous envisageons l'achat d'une valise informatique à votre disposition pour faciliter votre travail. Il n'y aura pas de nouvelle salle informatique pour les élèves mais plutôt la volonté de faire rentrer l'informatique dans la salle de classe avec du matériel nomade. Pour ce qui est des casiers, un local attenant à l'amphithéâtre existe déjà avec des armoires pédagogiques.*

10. Organisation des voyages: Les accompagnateurs peuvent-ils / doivent-ils participer à l'organisation du voyage ? Dans quelle mesure la vie scolaire participe-t-elle à cette organisation ? Quelles sont les tâches qui lui reviennent ?

*Lorsqu'un professeur accepte d'accompagner un voyage, il est indispensable qu'il participe à l'organisation de celui-ci car il doit savoir quels sont les élèves qui partent, le programme, les différentes activités proposées. Il ne peut pas simplement arriver le jour du départ à l'aéroport. Le professeur organisateur reçoit une indemnité pour ce service et il en va de sa responsabilité concernant la partie administrative. Les professeurs encadrant le séjour doivent récupérer les documents nécessaires au voyage pour les élèves et les remettre à la vie scolaire qui se charge de les pointer, de les organiser, et de remettre ensuite les dossiers complets à chaque professeur. Bien entendu, la vie scolaire est toujours disponible pour aider les professeurs et bien souvent ils jouent un rôle important dans l'organisation des séjours d'où l'importance de prévoir, dans la mesure du possible, un assistant d'éducation comme accompagnateur.*

11. Bourse excellence major : Quels sont les critères qui définissent la hauteur de l'aide financière ? Sont-ils seulement liés aux notes ? Quelle est la part du Chef d'Établissement dans l'attribution de ces bourses ?

*Les critères financiers font partie de la demande mais la bourse d'excellence major n'est pas attribuée principalement sur des critères sociaux. Nous n'avons qu'une vision parcellaire des bourses demandées à l'échelle de l'établissement. Le classement pour le Portugal est réalisé au niveau de l'Ambassade qui peut consulter les établissements. Seule la commission nationale décide de l'attribution de la bourse et de son taux.*

### **III - Questions diverses des parents d'élèves**

12. Classes 6ème A et B : os pais destas duas salas serão informados de todo o processo que decorreu desde outubro e de todos os esforços realizados para resolver a questão da qualidade do ar das mesmas . Esperando que à data deste Conselho o problema já esteja resolvido.

*Les résultats de l'analyse réalisée le lundi 13 mars entre 11h30 et 12h30 sont produits sur le powerpoint. Ceux-ci concluent que les lieux évalués répondent aux critères de conformité annoncés par la loi (paragraphe 4.2 de l'ordonnance 353-A/ du 4 décembre 2013). L'Association des Parents d'Élèves qui est remerciée pour le traitement serein de cette affaire et la qualité de la communication officielle faite auprès des familles dans une ambiance anxieuse a déjà fait savoir que pour l'heure le problème est résolu.*

13. Ainda relativamente a estas salas de aula os pais gostariam que fossem realizados exames regulares (mensais) à qualidade do ar das mesmas. E questionam se estas continuarão, de futuro, a cumprir funções de sala de aula, ou se outro fim se lhes possa ser dado.

*Une nouvelle analyse est prévue avant la fin mai (vendredi 26 mai demandé)*

14. Os pais estão preocupados com o elevado número de alunos que se anunciam para o ano que vem ,tendo em conta as limitações físicas, nomeadamente salas de aula, e outras ,que podem impedir manter a qualidade do ensino e o conforto dos alunos.

*Il ne faut pas confondre augmentation des effectifs et conditions de travail. Pour l'instant, compte tenu de la structure prévisible il y aura trois classes de plus (une en primaire et deux dans le secondaire) ce qui donne un effectif moyen par classe de 22.26 en primaire et 22.95 pour le secondaire. Des aménagements particuliers sont prévus pour les futures classes de 1ere S et de Terminale S. Il est rappelé qu'à ce jour 40% des familles n'ont pas finalisé la réinscription de leur(s)enfant(s).*

15. Questionamos igualmente a eficácia da sala de informática ambulante .... muito pesada e lenta no que respeita à montagem, dissuadindo a sua utilização.

*Après quelques problèmes de mise en route liés à la technicité des valises et de leurs portables, le protocole d'utilisation est globalement respecté et permet une mise en route efficace dans les salles de classe.*

*Ce dispositif de salles mobiles semble donner satisfaction aux enseignants puisque depuis son installation fin septembre 2016 et jusqu'aux vacances de février (soit 17 semaines de cours), le temps d'utilisation de ces valises est de 20h semaine avec une plus grande utilisation constatée depuis la rentrée de janvier.*

16. Durante as "permanências", alguns pais questionam a falta de vigilância dos alunos que permanecem nas zonas de recreio. Questionam se será possível os alunos terem acesso às suas salas de aula ou à CDI que ao que sabemos só tem 12 vagas.

*De manière générale, les élèves sont toujours dans leurs salles quand ils ont permanence. Ils sont surveillés et sous la responsabilité d'un assistant d'éducation. Si, un nombre trop important de classe est libéré pour un cas de force majeure (stage des professeurs) ils sont placés dans la cour sous la surveillance des mêmes assistants d'éducation. C'est ce qui s'est passé mercredi matin 8 mars entre 8h30 et 10h30.*

17. Por fim, os pais consideram que a comunicação da escola com o exterior não tem sido feita da melhor forma. Numa perspectiva de crítica construtiva, gostaríamos que a comunicação com os pais fosse bilingue e respeitasse todas as regras gramaticais, ortográficas e de cortesia próprias de cada língua. Os pais consideram que a língua Portuguesa tem sido negligenciada nas comunicações do LFIP.

*Depuis bientôt 5 ans, le Chef d'Établissement veille à ce que la communication de la Direction à l'intention des parents se fasse de manière régulière, courtoise et en attachant toute l'importance possible à la qualité de la langue portugaise. Les traducteurs officiels des communications du lycée*

*sont toujours très réactifs mais l'urgence impose parfois des initiatives. Il ne faut pas faire règle d'un incident isolé qui a tout de suite été corrigé d'ailleurs. Les parents peuvent compter sur le sérieux et l'implication des équipes pour rectifier tout problème signalé en la matière.*

**L'ordre du jour étant épuisé, le Chef d'Établissement remercie l'ensemble des participants et met fin à la réunion à 19h.**